



Ils ont dit...

**L'Honorable
Allan J. MacEachen**



L'Honorable Allan J. MacEachen, Vice-premier ministre, a été nommé le 10 septembre dernier au poste de secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada par le Premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau. Il est le premier Canadien à occuper deux fois les fonctions de secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

Lors de son premier mandat de 1974 à 1976, M. MacEachen avait occupé le poste de co-président de la Conférence sur la coopération économique internationale qui réunissait 27 nations.

Son expérience dans les affaires étrangères remonte encore plus loin. En 1955, M. MacEachen a assisté à l'Assemblée générale des Nations Unies en qualité d'observateur parlementaire, et l'année suivante, il était délégué suppléant au Conseil économique et social des Nations Unies à Genève.

Le multilatéralisme

« Nous ne pouvons être sans savoir que l'interdépendance est une réalité qu'il nous faut accepter, pour le meilleur ou pour le pire, et qu'aucune nation ne peut, seule, espérer régler ses problèmes. Le multilatéralisme -quelle que soit sa forme spécifique- représente le principal espoir que nous ayons de défléchir à l'échelle mondiale, l'agression politique et économique qui ne peuvent que trop facilement surgir d'une longue période d'incertitude et de crainte.

« Toutefois, ne nous leurrions pas. La crédibilité et l'efficacité des institutions multilatérales sont tributaires de la volonté politique des nations et de leurs dirigeants, de la volonté de trouver une réponse collective à de graves problèmes nationaux et internationaux ».

L'aide au développement

« Nous devrions tous — donateurs nationaux et organisations internationales — rationaliser l'affectation des ressources disponibles pour en maximiser l'effet. Cette sélectivité obligatoire ne donnera des résultats optimaux que si les donateurs privilégient les secteurs où ils ont davantage de compétences et de ressources. Ainsi le Canada a choisi de concentrer ses efforts dans trois domaines où il a une expérience nationale considérable : le secteur agro-alimentaire, le secteur énergétique (plus particulièrement l'exploration pétrolière), et les ressources humaines.

« Face à la raréfaction des ressources, nous devrions également tirer parti, de façon rationnelle et opportune, de toutes les occasions de renforcer la coopération. Sous ce rapport, je suis déçu que la question des négociations globales n'ait pas progressé depuis le Sommet de Versailles. Le Canada est d'avis que la résolution de compromis préparée à Versailles constitue une étape importante dans notre recherche d'une formule de lancement ».

La situation au Liban

« Nous avons assisté à la longue agonie du Liban et (il y a 10 jours à peine) à l'horreur du massacre des Palestiniens. Ces terribles événements nous montrent de façon saisissante le prix qu'il faut payer lorsque l'on cherche à régler des problèmes politiques par des moyens militaires, lorsque les querelles entre nations, entre peuples et entre factions politiques remplacent les négociations, lorsqu'on méutilise ou ignore les instruments que la communauté internationale a créés pour régler les différends et empêcher la souffrance humaine.

Je veux souligner que le Canada accorde un ferme appui à la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Liban et qu'il fait siennes les résolutions du Conseil de Sécurité réclamant le retrait d'Israël de Beyrouth-Ouest et de l'ensemble du Liban. Aucune force étrangère ne devrait rester dans ce pays sans le plein consentement du gouvernement libanais; autrement, ce pays ravagé ne pourra connaître à nouveau la stabilité ».